

COMPTE RENDU FINANCIER

Messieurs

Après le rapport moral que nous venons d'entendre, un compte rendu financier semble n'avoir qu'un intérêt secondaire. Cependant, nous ne croyons pas inutile de vous soumettre les diverses phases par lesquelles notre Société a dû passer pour arriver à son état actuel.

Du reste, c'est un droit primordial que celui qu'à chaque sociétaire de connaître l'emploi des fonds qu'il a consacrés à une œuvre sociale, et c'est pour nous un devoir auquel nous obéissons avec empressement, de rendre un compte exact des ressources avec lesquelles nous avons vécu, et de l'emploi que nous avons fait des fonds encaissés par la Société.

Les recettes de notre Société, à partir du 23 juin 1861, présentent les fluctuations suivantes :

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES
1861-1862	2249 70	1957 85
1863	961 70	674 60
1864	1746 10	2030 05
1865	1711 96	1584 05
1866	1824 85	1860 80
1867	1597 75	1667 75
TOTAL GENERAL	10092 05	9775 10

Ce qui nous donne, au 1er janvier 1868, un encaisse de 316 fr.95. Les recettes et les dépenses se sont réparties ainsi qu'il suit :

RECETTES

COTISATIONS	DROITS D'INSCRIPTION	VENTE DE LIVRETS ET DE CATALOGUES	DONS
8045 00	1487 80	443 75	115 50

DÉPENSES

GESTION	ACHAT DE LIVRES	RELIURES	IMPRESSIONS ET CORRESPONDANCES	FRAIS GENERAUX ameublement
3920 00	2227 80	1280 35	1429 40	912 05

En examinant ces chiffres et en les suivant d'année en année, il semble voir notre œuvre frappée de stagnation et ne pas suivre le progrès qui paraît être la marche essentielle de toute œuvre éminemment utile. M. le secrétaire a déjà, dans son rapport, rendu compte de cette impression, et il ne nous paraît pas hors de propos d'y revenir au point de vue financier. Comme il a été dit, nos adhérents ne se considèrent pas assez comme sociétaires,

comme engagés les uns envers les autres par une sorte de contrat. Ils nous quittent alors avec une facilité qui produit sur nos recettes ces trop grandes oscillations.

C'est qu'en effet, Messieurs, ce qui manque parmi nous c'est la vie sociale, c'est la pensée que nous sommes tous unis par les liens de la mutualité. Mais aujourd'hui que nous inaugurons cette ère nouvelle des assemblées générales, nous sommes convaincus que nous allons augmenter notre action collective, et que l'idée coopérative si largement appliquée aux choses de la vie matérielle dans les sociétés de crédit, de consommation, idée féconde dont la synthèse est la vie plus heureuse pour tous, cette idée, pensons-nous, nous créera bientôt des adhérents, pour l'appliquer au développement de la vie morale et à l'élévation de l'esprit.

C'est cette conviction qui nous fait espérer que les comptes rendus financiers qui suivront celui-ci, donneront une preuve de la vitalité de notre institution, en nous permettant de vous présenter des chiffres plus éloquents, et de vous montrer des résultats plus réels dans cette œuvre dont le but est de vulgariser, pour tous et à l'aide de tous, les lectures substantielles qui forment les esprits et élèvent les aspirations.

Le comptable,

LANDRIN